

Madame la Directrice Générale
ARS Grand Est
3, bd Joffre
CS80071
54036 NANCY CEDEX

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Madame la Directrice Générale,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental de l'Aube
2 rue Pierre-Labonde
BP 394
10026 TROYES CEDEX

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental des Ardennes
Hôtel du Département
CS 20001
8011 Charleville-Mézières Cedex

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Marne
40 rue Carnot
51038 Châlons-en-Champagne
Cedex

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Haute-
Marne
1 rue du Commandant-Hugueny
BP 509
52011 Chaumont Cedex

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Madame la Présidente
Conseil Départemental de la Meurthe
et Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot
CO 90019
54035 Nancy Cedex

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Madame la Présidente,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Moselle
1 rue du Pont-Moreau
CS 11096
57036 Metz Cedex 01

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Meuse
Place Pierre-François-Gossin
55000 Bar-le-Duc

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Conseil Départemental des Vosges
8 rue de la Préfecture
88088 Épinal Cedex 09

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Monsieur le Président de la CeA
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34

Monsieur le Président
Collectivité Européenne d'Alsace
Place du Quartier-Blanc
67964 Strasbourg Cedex 9

Strasbourg, le 17 octobre 2023

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD en Grand Est

Monsieur le Président,

Nos EHPAD sont en crise.

Nombre d'entre eux risquent une cessation de paiement au 31 décembre 2023 et guère plus tard pour d'autres.

La situation est extrêmement préoccupante malgré les perspectives financières annoncées pour 2023.

Nous prenons bonne note des mesures correctives en cours : le fonds d'urgence de 100 millions d'euros à répartir entre tous les Etablissements et Services en difficultés, une augmentation entre 2 à 3 % des dotations selon les autorités de tarification, la possibilité d'appliquer un tarif différencié pour les EHPAD volontaires.

Malgré tout, ces mesures ne parviendront pas à rééquilibrer un modèle économique profondément impacté par :

- l'inflation (énergie, alimentation, maintenance),
- un Ségur sous-financé,
- le coût de l'intérim ou des contrats à durée déterminés devenus la norme,
- les multiples revalorisations du SMIC,
- la hausse des charges patronales,
- le nouveau coût des congés payés pendant les arrêts de maladie,
- certaines taxes
- les mesures (financières) d'attractivité pour lutter contre la pénurie de personnel
- dépenses informatiques nouvelles (cybersécurité, ESMS Numérique)

A cela s'ajoute la perte d'autofinancement qui empêchera les investissements nécessaires, et a fortiori les investissements impossibles pour satisfaire le Décret Tertiaire. L'endettement ne pourra pas être la solution...

Autant d'éléments pour lesquels les gestionnaires ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

Qui plus est, le projet de loi Grand âge, envisagé depuis 20 ans maintenant, ne semble plus être d'actualité.

Toute la chaîne destinée au parcours des personnes âgées, des services à domicile aux EHPAD, est désormais menacée de rupture.

C'est pourquoi, nous sollicitons d'urgence un rendez-vous pour conduire avec vous, au niveau local, conjointement et dans le temps, une réflexion nouvelle et sincère sur l'avenir

de ces structures. Nous sommes prêts à vous rencontrer dès maintenant avec une délégation représentative.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter le grand public sur le futur qui pourrait être réservé aux personnes âgées dépendantes si aucune mesure forte n'est prise maintenant.

C'est pourquoi, nous allons organiser une action presse (communiqué, conférence de presse, autres médias) pour alerter sur l'absence à ce jour de réponses adaptées à une prise en charge digne des personnes âgées dépendantes.

Mais nous voudrions aussi modérer notre information en annonçant qu'une réflexion de fond favorable s'engage localement avec les autorités de tarification du territoire du Grand Est, à savoir l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les Conseils départementaux.

Dans l'attente de notre rencontre prochaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Signataires :

- Françoise MAGER, Présidente de l'URIOPSS Grand Est
- Stéphane BUZON, Vice-président de l'URIOPSS Grand Est et Directeur général du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Bernard BARTHE, Président RESEAU APA
- Jean CARAMAZANA, Directeur Général ABRAPA
- Matthieu DOMAS, Directeur Général RESEAU APA
- François EICHHOLTZER, Président de l'Association Adèle de Glaubitz
- Arnaud FRITSCH, Directeur Général Fédération de Charité - Caritas Alsace
- Laurent GAGNANT, FNADEPA
- Jean-Claude GRAEFF, Président de l'Alliance St Thomas Seniors et Président du Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg
- Carmen HUGEL, Directrice SAREPTA
- Sylvie KELLER, Directrice MAISON DU SACRE COEUR – EHPAD
- Robert LAVAL, Correspondant Régional Grand Est de l'AD-PA
- Christophe MATRAT, Directeur Général Fondation Vincent de Paul
- Jean-Claude MICHAUD, Président de l'UNA Grand Est
- Anne-Marie REITH, Présidente ASHPA
- Daniel SPECKEL, FEP Grand Est
- Nora TAKALINE, Directrice de la Résidence Laury Munch



Copie à :

- Madame la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du Grand Est

Contact : C. HUMBERT, directrice de l'URIOPSS Grand Est – c.humbert@uriopss-grandest.fr
Tél : 03 88 75 06 34